



AGENCE DU DON EN NATURE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : 55 boulevard de Sébastopol

75001 - PARIS

SIRET : 508 945 045 00062

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



AGENCE DU DON EN NATURE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : 55 boulevard de Sébastopol

75001 Paris

SIRET : 508 945 045 00062

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AGENCE DU DON EN NATURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Contributions volontaires (engagement hors bilan)

Les notes « Contribution Volontaire » et « Donations » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des contributions volontaires en nature.

Nous avons considéré que l'analyse de ces contributions volontaires est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans la présentation des comptes de l'association.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des modalités de calculs de ces contributions ;
- Vérifier, par sondages, l'exactitude des calculs ;
- Apprécier les éventuelles provisions rendues nécessaires pour le tri de certaines palettes ;
- Vérifier, par sondages, le suivi des attestations de déductions fiscales émises pour les dons reçus ;
- Contrôler la réalité des stocks de contributions volontaires à la date de clôture.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons apprécié le caractère approprié des informations figurant en annexe.



Le suivi des fonds dédiés

La note « Suivi des fonds dédiés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds dédiés.

Nous avons considéré que l'analyse de ces fonds dédiés est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans la présentation des comptes de l'association.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- S'assurer de la réalité des subventions ou contributions financières reçues ;
- Contrôler le fondement des montants inscrits en subventions ou contributions financières ;
- Contrôler, par sondages, l'utilisation des fonds alloués par les tiers financeurs ou donateurs ;
- Juger du risque d'obligation de restitution et de la nécessité consécutive de constituer des provisions.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons apprécié le caractère approprié des informations figurant en annexe.

Appel public à la générosité – Compte de Résultat par Origine et Destination et Compte Emploi Annuel des Ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Le Compte Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER) » de l'annexe des comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

IV - Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.



V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 4 juillet 2023,

Société OPEFIN'HOLDING
Christophe FONTENEAU

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles et du Centre



Annexe faisant partie intégrante du rapport du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	368 530	178 591	189 939	26 144
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	206 904	73 656	133 248	160 922
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	12 681		12 681	33 365
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	300 000		300 000	300 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	154 210		154 210	112 659
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	1 042 325	252 247	790 078	633 089
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	28 654		28 654	2 924
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	338 410	4 810	333 599	243 841
Autres créances	11 886		11 886	6 587
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	1 254 906		1 254 906	1 593 330
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	96 920		96 920	110 547
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	1 730 775	4 810	1 725 965	1 957 229
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 773 100	257 057	2 516 043	2 590 318
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	471 488
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	803 891	560 000
Report à nouveau	171 939	171 939
Excédent ou déficit de l'exercice	84 690	243 891
Situation nette (sous total)	1 060 520	975 829
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	62 721	73 381
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 123 241	1 049 211
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	113 150	619 768
TOTAL II	113 150	619 768
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	863 232	556 428
TOTAL III	863 232	556 428
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 863	210 789
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	167 370	154 061
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	187	61
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	416 420	364 911
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 516 043	2 590 318



COMPTES DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		130
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 207 901	2 037 631
dont ventes de dons en nature	2 207 901	2 037 631
Ventes de prestations de service		16 274
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	236 167	233 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 608	14 158
Mécénats	265 800	192 960
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	535 502	1 369 272
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	593 904	506 659
Utilisations des fonds dédiés	619 768	324 347
Autres produits	126	389
TOTAL I	4 462 776	4 694 820
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	431 712	533 049
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 069 405	1 845 105
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	81 178	56 977
Salaires et traitements	940 820	772 914
Charges sociales	348 896	294 994
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	97 870	40 572
Dotations aux provisions	419 004	291 428
Reports en fonds dédiés	113 150	619 768
Autres charges	1 140	800
TOTAL II	4 503 175	4 455 607
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(40 400)	239 213
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 592	5 459
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	8 592	5 459
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	8 592	5 459



COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(31 807)	244 672
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		19 558
Sur opérations en capital	140 957	304
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	140 957	19 862
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		19 100
Sur opérations en capital	22 399	235
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	22 399	19 335
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	118 559	527
Participation des salariés aux résultats (VII)		1 309
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 061	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 612 325	4 720 141
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 527 635	4 476 251
EXCEDENT OU DEFICIT	84 690	243 891
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	26 904 066	22 445 505
Prestations en nature	11 364	18 995
Bénévolat		114 953
TOTAL	26 915 430	22 579 453
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		(22 445 505)
Mises à disposition gratuite de biens	(26 805 229)	(18 995)
Prestations en nature	(11 364)	(114 953)
Personnel bénévole	(98 837)	
TOTAL	(26 915 430)	(22 579 453)





Présentation

ANNEXES

Synthèse de l'Annexe AGENCE DU DON EN NATURE

	Applicable	Non applicable	Non significatif
Règles et méthodes comptables	X		
Faits Marquants et évènement post-clôture	X		
Actif immobilisé	X		
Détail des immobilisations	X		
Estimation du portefeuille de TIAP	X		
Liste des filiales		X	
Détail des amortissements	X		
Etat des échéances des créances	X		
Tableau de variation des fonds associatifs	X		
Provisions réglementées		X	
Provisions pour risques et charges	X		
Etat des échéances des dettes	X		
Dettes garanties par des suretés réelles		X	
Charges constatées d'avance	X		
Produits constatés d'avance		X	
Produits à recevoir	X (Détail)		
Charges à payer	X (Détail)		
Ventilation des ressources nettes		X	
Honoraires des commissaires aux comptes		X	
Subventions d'exploitation	X		
Fonds dédiés sur Subventions	X		
Eléments exceptionnels	X		
Analyse du résultat	X		
Tableau des effectifs	X		
Droit individuel à la formation		X	
Rémunération des dirigeants		X	
Engagements financiers donnés		X	
Engagements financiers reçus	X		
Crédit-bail		X	
Crédit-bail (Etat simplifié)		X	
Engagement de retraite		X	
Contributions volontaires	X		
Suivi des legs et donations		X	
Suivi des dons restant à vendre	X		
Legs autorisés à réaliser		X	
Fonds dédiés sur générosité du public	X		
Compte emplois ressources	X		





Règles et méthodes comptables AGENCE DU DON EN NATURE

Désignation de l'association : AGENCE DU DON EN NATURE

L'objet Sociale :

Apporter un soutien matériel et moral aux personnes démunies en leur fournissant un accès à des produits et services de nécessité courante par le biais d'un réseau national d'associations caritatives qui sont des acteurs locaux majeurs dans la lutte contre l'exclusion, ou en collaboration avec tous autres organismes à but non lucratif contribuant à la lutte contre l'exclusion ou des établissements publics intervenant auprès de publics défavorisés ;

Favoriser la coopération entre les entreprises et les acteurs locaux de lutte contre l'exclusion par l'identification des besoins des plus démunis et la mise en œuvre de solutions adaptées ;

Favoriser la prise de conscience par les entreprises et le grand public des problématiques d'accès aux produits et services pour les personnes en situation d'exclusion ;

Créer, développer et gérer, via un réseau national d'associations de solidarité, toute action permettant de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des familles et des personnes vulnérables en vue de leur procurer dignité et indépendance, y compris en favorisant la coopération entre les associations ;

Promouvoir, auprès des citoyens et des acteurs économiques, des valeurs d'entraide et de solidarité, en totale indépendance et sans aucun caractère confessionnel ni politique, au service de l'amélioration des conditions de vie des plus démunis ;

Rechercher les ressources les plus adaptées aux besoins des personnes les plus démunies, dans une démarche de développement durable.

Accompagner, réunir, former et impulser le tissu de partenaires autour de lieux fédérateurs

Afin de réaliser son objet, l'association se propose de recourir notamment aux moyens d'action suivants :

- a) La collecte de produits et/ou l'obtention de services auprès des entreprises ou des particuliers pour les redistribuer aux associations partenaires afin que celles-ci puissent les mettre à disposition des plus démunis;
- b) La mise en place d'instruments juridiques (notamment par le biais de mandats) et techniques nécessaires aux activités de collecte et de distribution de dons (réseau d'associations partenaires, entreprises,);
- c) L'organisation de toutes manifestations publiques, opérations de promotion, conférences, colloques ou publications, en France et à l'étranger ;
- d) La création et l'administration de sites internet ;
- e) La mise en place d'un suivi du soutien apporté aux plus démunis via le réseau d'associations partenaires ;
- f) La mise en place d'un réseau européen d'associations sous la dénomination « Goods to give – G2G » chargé de relayer dans d'autres pays d'Europe la mission sociale de l'association ;
- g) La mise en place de toutes actions d'information, de communication et de formation en direction des populations défavorisées ;
- h) L'impulsion de conférences, colloques et groupes thématiques de réflexion ;
- i) La veille spécialisée et la publication de rapports, guides et articles sur le sujet du Don en nature, notamment à travers le mécénat produits ;
- j) La vente, à titre accessoire, de tous produits dérivés ou services entrant dans le cadre de son objet, et susceptible de contribuer à sa réalisation ;
- k) L'acquisition, la location et la vente de tout bien immobilier, mobilier ou financier dans le cadre de la réalisation de son objet social et pour sa propre administration ;
- l) Toutes démarches, actions, transactions, partenariats, mise à disposition de moyens sans limitation en vue de la réalisation de son objet social.



Annexe au bilan

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 2 516 043 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 84 690 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements 2014-03 et 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits marquants de l'exercice

Refonte du catalogue en ligne :

En fin d'année 2021, notre association a entrepris une refonte complète de son catalogue en ligne. Ce projet a exigé une forte implication de la part de nos équipes. Bien que notre catalogue ait été temporairement fermé pendant une semaine en 2022, pour permettre la mise en ligne de la nouvelle version, la demande des associations est restée élevée et n'a pas eu d'incidence sur notre activité. Cette initiative de refonte se poursuit encore en 2023, avec un développement prévu d'un portail dédié spécifiquement aux donateurs. Cela témoigne de notre engagement continu à améliorer notre plateforme en ligne pour mieux répondre aux besoins des associations et des donateurs. Malgré les défis rencontrés, notre association reste résolue à offrir une expérience optimale et à faciliter les échanges entre les parties prenantes de notre réseau solidaire.

Coût Supply Chain :

Nous avons récemment été confrontés à une inflation de nos coûts, en particulier la Supply-Chain. Cette situation découle de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la hausse du prix du gasoil a eu un impact significatif sur nos coûts de transport. Face à cette situation, nous avons pris la décision de ne pas répercuter cette hausse sur la part reversée par les associations. Ainsi, nous avons assumé ces augmentations de coûts.

De plus, les coûts de stockage ont également pesé lourdement sur nos dépenses. Nous avons dû externaliser une partie de nos entrepôts en raison de travaux d'amélioration en cours. Cette décision a engendré des dépenses supplémentaires pour assurer la continuité de nos opérations. Il est essentiel de souligner que ces coûts supplémentaires liés à la logistique et au stockage ont représenté un défi financier pour L'Agence du Don en Nature. Cependant, nous avons fait le choix de maintenir notre niveau de soutien financier et matérielle envers les associations en absorbant ces coûts supplémentaires. Nous restons déterminés à poursuivre nos activités en garantissant la qualité de nos services, malgré ces contraintes financières imprévues.

Déménagement :

Par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2022, il a été décidé de déménager le siège social rue de Taitbout à Paris au 55 boulevard de Sébastopol à Paris. Les anciens locaux ont été rendus en fin d'année et l'association a perçu une indemnité d'éviction de 130 K€ de son ancien bailleur.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture :

Nous constatons actuellement les effets néfastes de l'inflation, avec une augmentation du nombre d'associations sollicitant davantage de produits. Une nouvelle typologie de bénéficiaires a émergé pendant la période du COVID-19, et elle demeure encore très prévalente : il s'agit des travailleurs à faible revenu. Ces personnes font face à des difficultés financières malgré leur emploi. Les associations elles-mêmes ont connu une diminution de leurs financements après la crise sanitaire, ce qui les place dans une situation financière précaire. Cette réalité met en évidence les défis auxquels sont confrontées les associations et les bénéficiaires.



Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice car non significative.

Immobilisations

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 04/07/23

Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	143 894		224 636
TOTAL immobilisations incorporelles :	143 894		224 636
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	166 522		15 304
Installations générales, agencements et divers	40 865		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 514		11 345
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	33 365		12 681
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	255 266		39 330
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	300 000		
Prêts et autres immobilisations financières	112 659		64 800
TOTAL immobilisations financières :	412 659		64 800
TOTAL GÉNÉRAL	811 819		328 766



RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			368 530	
TOTAL immobilisations incorporelles :			368 530	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		2 601	179 224	
Inst. générales, agencements et divers		39 044	1 821	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			25 859	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	33 365		12 681	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	33 365	41 645	219 585	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			300 000	
Prêts et autres immo. financières		23 249	154 210	
TOTAL immobilisations financières :		23 249	454 210	
TOTAL GÉNÉRAL	33 365	64 894	1 042 325	

Amortissements

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	117 751	60 840		178 591
TOTAL immobilisations incorporelles :	117 751	60 840		178 591
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	36 466	20 853	867	56 452
Inst. générales, agencements et divers	14 787	4 540	18 676	651
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	9 726	6 827		16 553
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	60 979	32 220	19 542	73 656
TOTAL GÉNÉRAL	178 730	93 060	19 542	252 247



VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition



ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	154 210		154 210
TOTAL de l'actif immobilisé :	154 210		154 210
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	4 810		4 810
Autres créances clients	333 599	333 599	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	429	429	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 886	11 886	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	28 654	28 654	
TOTAL de l'actif circulant :	379 378	374 568	4 810
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	96 920	96 920	

TOTAL GÉNÉRAL	630 508	471 488	159 020
----------------------	----------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	248 863	248 863		
Personnel et comptes rattachés	52 606	52 606		
Sécurité sociale et autres organismes	93 690	93 690		
Impôts sur les bénéfices	2 061	2 061		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 442	19 442		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	187	187		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	416 849	416 849		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Produits à Recevoir

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 04/07/23

Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Immobilisations financières</p> <p>Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières</p> <p>Créances</p> <p>Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances</p> <p>Valeurs Mobilières de Placement</p> <p>Disponibilités</p>	224
TOTAL	224



VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	560 000		243 891		803 891
Report à nouveau	171 939				171 939
Excédent ou déficit de l'exercice	243 891	84 690		243 891	84 690
Situation nette	975 829	84 690	243 891	243 891	1 060 520
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	73 381			10 660	62 721
Provisions réglementées					
TOTAL	1 049 211	84 690	243 891	254 551	1 123 241





SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés de l'Agence du Don En Nature sont des ressources non utilisées, perçues et affectées, par le tiers financeur, à un projet précis.

En début d'exercice nous comptabilisons 619 768 € de fonds dédiés qui ont été entièrement consommé pendant l'année.

Au sein de l'exercice 2022, nous avons comptabilisé 113 150 € de fonds dédiés, dont 28 621 € de subventions et 84 529 € de contributions financières.

En effet, à la fin de l'exercice, le rythme des dépenses des projets en comparaison avec le rythme d'avancements de ceux-ci, nous a amené à reporter certaines dépenses pour l'année suivante.

Afin de pouvoir calculer la part des frais engagés sur l'exercice 2022, nous avons procédé à une analyse extra-comptable pour l'imputation de ceux-ci aux différents fonds dédiés.

Notre mission repose sur le soutien matériel et moral aux personnes démunies en leur fournissant un accès à des produits et services de nécessité courante par le biais d'un réseau national d'associations caritatives. Cette mission est réalisée grâce à la recherche, la réception, le stockage et la distribution de produits non alimentaires.

C'est pourquoi, notre étude des fonds dédiés se construit sur la base du coût de chaque produits redistribués. Les différents projets qui sont financés reposent sur notre capacité à mettre à disposition et à redistribuer ces produits.

Les coûts directs ont été imputés aux projets, ensuite un retraitement des charges indirectes a été effectué. En effet, nous avons procédé à l'analyse du coût de chaque article distribué. Ce coût a été ensuite ventilé sur les postes de charges mensuelles en fonction du volume de distribution de chaque projet.

Les clés de répartition ont donc été définies à partir du coût réel de chaque article distribué.

Cette méthode nous a permis d'identifier les coûts des différents postes assumés par l'association et les dépenses de chaque commande de produits sur chaque projet.

	Subvention	contributions financières	Total
Montant Subvention	340 119 €	1 310 951,00	1 651 070 €
Achat	126 676 €	157 415 €	284 091 €
Communication	4 258 €	68 309 €	72 567 €
Coût Ingénierie	33 596 €	345 533 €	379 129 €
Couts traitement logistique	31 303 €	188 149 €	219 452 €
Honoraires/Atelier		34 077 €	34 077 €
SI	19 680 €	147 346 €	167 026 €
Transports	95 985 €	285 593 €	381 578 €
Montant dépensé 2022	311 498 €	1 226 422 €	1 537 920 €
Montant restant	28 621 €	84 529 €	113 150 €

Ces éléments ont été intégré en fonction des engagements moyen des donateurs sur les postes de dépenses ainsi que sur la part que l'Agence du Don en nature a pris en charge.

VARIATION DES FONDS DEDIES

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	112 619	28 621	112 619			28 621	
Contributions financières d'autres organismes (1)	507 149	84 529	507 149			84 529	
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL	619 768	113 150	619 768			113 150	



(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Provisions Inscrites au Bilan

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				



Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	556 428	419 004	112 200	863 232
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	556 428	419 004	112 200	863 232

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	713	4 810	713	4 810
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	713	4 810	713	4 810

TOTAL GÉNÉRAL	557 141	423 814	112 913	868 042
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------



Détail des provisions inscrite au bilan :

Compte tenu de l'accroissement de la mission sociale et des besoins des plus démunis en France, avec l'accord de son conseil d'administration ; Les évolutions suivantes des provisions ont été décidées :

- Une augmentation de la provision de 45 000 euros pour couvrir des coûts d'externalisation de la supply chain. La provision est donc porté à 135 000€.
- Une augmentation de la provision de 249 973€ euros pour couvrir des coûts de déstockage. La provision est donc porté 441 190€.
- Une augmentation de la provision de 124 031€ euros pour couvrir des coûts de transports. La provision est donc porté à 287 042€.
- La provision de 112 200€ correspondant à la signature d'un contrat de prestation sans engagement de résultat a été libérée.

Charges à Payer

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes</p> 	88 174
TOTAL	88 174

Charges et Produits Constatés d'Avance

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition



RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	96 920	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	96 920	

Analyse du résultat 2022



Intitulé	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice	- €	84 690 €
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre	- €	84 690 €

Les produits d'exploitation enregistrent la contribution solidaire des associations partenaires aux charges de fonctionnement et qui est facturée aux associations bénéficiaires des dons en nature, ainsi que les dons en numéraire reçus des entreprises et autres subventions reçues .

Les contributions et subventions financières sont enregistrées en produits de l'exercice dès leur encaissement, à l'exception de celles comptabilisées d'avance lorsque les montants reçus sont destinés au financement de charges ou supportées sur plusieurs exercices.

Transfert de Charges



Intitulé	Montant
Remboursement frais de transport	477 871 €
Remboursement Formation	3 120 €
Remboursement Exceptionnel	
TOTAL	480 991 €

Les comptes de transfert de charges enregistrent les refacturations aux associations des frais de transport supportées pour le compte des associations partenaires.

Engagements Financiers

ADN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	
	

TOTAL	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	65 813
Dans le cadre du bail commercial La société générale se porte caution solidaire	65 813

TOTAL	65 813
--------------	---------------

Contribution Volontaire

ADN	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	98 837 €	114 953 €
Prestations en nature	11 364 €	18 995 €
Dons en nature	26 805 229 €	22 445 505 €
Total	26 915 430	22 579 453
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	26 805 229 €	22 445 505 €
Prestations	11 364 €	18 995 €
Personnel bénévole	98 837 €	114 953 €
Total	26 915 430	22 579 453

Chaque année, les contributions volontaires sont calculées de manière forfaitaire, représentant 1/3 du prix de vente. Cependant, en raison d'une nouvelle obligation déclarative énoncée dans le nouvel article 222 bis du Code général des impôts, les organismes concernés doivent désormais déclarer annuellement à l'administration fiscale le montant global des dons et versements reçus, ainsi que le nombre de documents délivrés pendant cette période ou cet exercice. Par conséquent, nous avons collecté les montants de valorisation des dons reçus, sauf pour les entreprises donatrices qui n'ont pas demandé de reçu fiscal et n'ont donc pas communiqué cette information. Cela a entraîné la coexistence de deux déclarations de valorisation de dons, ce qui complique l'analyse des dons reçus. C'est pourquoi nous avons décidé de continuer à valoriser les dons de manière forfaitaire.

Nous avons déclaré à l'administration fiscale le montant suivant 9 024 052€ de valorisation de dons reçus.

Donations

Dons en nature

La valeur marchande des marchandises reçues des donateurs est représentative de la valeur économique pour bénéficiaires et est déterminée de façon prudente à partir des prix de vente publics répertoriés dans les commerces de distribution à bas prix. Les stocks en attente de redistribution font l'objet d'un suivi régulier en inventaire permanent évalué à la valeur marchande déterminée comme précisé ci-avant.

Les dons en nature sont valorisés aux prix de ventes publiques

Bénévolat et prestations en nature

Partenaires asso	Heure bénévolat	Nb bénévole	Fréquence/an	
Temps de trajet (2visites/mois)	2	28	24	1 344
Temps de visite (2visites/mois)	2	28	24	1 344
Compte rendu (2visites/mois)	1	28	24	672
Séminaire (4j/an)	7	28	4	784
Formation régionale (1 journée)	7	28	1	196
Formation à distance (visio mensuelle)	1	28	10	280
Travail à domicile	1	28	45	1 260
Total				5 880
Gouvernance (CA + bureau)				
Réunion bureau (1réunion/mois sauf été)	2	10	10	200
Travail administratif (2h/semaine sur 45 semaines)	2	10	45	900
Total				1 100
Somme heure totale bénévolat				6 980

Taux horaire (smic)	11,52
Taux horaire (base smic) + 20 %	14,16 98 836,80

Conformément au plan comptable des associations (CRCN°99-01 du 16/02/1999) et du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, les contributions volontaires en nature sont présentées en pied du compte de résultat.



TABLEAU DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANTS A VENDRE

Dons en nature	UTILISATION PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION				
	A nouveau (stock initial)	Utilisés	Sortis Vendus	Stockés	Solde (stock final)
	A	B	C	D	E = A - B - C + D
	5 379 363		17 315 584	21 425 866	9 489 645
TOTAUX	5 379 363		17 315 584	21 425 866	9 489 645



Le Compte Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

L'association a décidé, à partir de l'exercice 2021, de présenter volontairement un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi des ressources.

Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER.

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, l'association pour but :

- D'apporter un soutien matériel et moral aux personnes démunies en leur fournissant un accès à des produits et services de nécessité courante par le biais d'un réseau national d'associations caritatives.
- De favoriser la coopération entre les entreprises et les acteurs locaux de lutte contre l'exclusion ;
- De favoriser la prise de conscience par les entreprises et le grand public des problématiques d'accès aux produits et aux services pour les personnes en situation d'exclusion ;
- De créer, développer et gérer toute action permettant de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des familles et personnes vulnérables
- De créer, développer et gérer un réseau Européen d'associations permettant de relayer la mission sociale de l'association
- De promouvoir auprès des citoyens et des acteurs économiques les valeurs d'entraide et de solidarité
- De rechercher les ressources les plus adaptés aux besoins des personnes les plus démunies dans une démarche de développement durable
- Accompagner, réunir, former et impulser le tissu de partenaires autour de lieux fédérateurs

Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- Cotisations sans contrepartie.
- Dons, et mécénat : vente de dons en nature, dons manuels, et mécénats.
- Autres produits liés à la générosité du public : produits financiers et produits de cession des immobilisations issues de la générosité publique.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De contributions financières sans contrepartie
- D'autres produits divers.

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.



Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

Pour les missions sociales : coûts des dépenses directes des missions sociales,

Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité et de recherche de fonds privés,

Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts complets de personnels répartis sur la base d'une clé calculée en fonction du poids de la masse salariale de chaque département sur la masse salariale totale.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources ont été affectée de la façon suivante aux emplois :

Sont consommés en priorité les subventions, les contributions financières et le mécénat (après prise en compte de l'impact des fonds dédiés). Ces ressources permettent de financer les missions sociales et les frais de fonctionnement à hauteur de 10 %.

Les autres produits non liés à la GP permettent de financer les missions sociales

Les dons manuels financent le solde des missions sociales, les frais d'appels de fonds, les frais de fonctionnement et les investissements.

Les immobilisations

Les immobilisations acquises sont prioritairement financées par les ressources issues de la générosité du public. Leur montant s'élève en 2022 à 82 K€.

Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2022



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 485 901	2 485 901	2 250 339	2 250 338
1.1 Cotisations sans contrepartie			130	130
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	2 211 509	2 211 509	2 051 789	2 051 789
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	265 800	265 800	192 960	192 960
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	8 592	8 592	5 459	5 459
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 146 916		1 896 466	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	535 502		1 369 272	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	611 414		527 194	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	246 827		248 304	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	112 913		685	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	619 768		324 347	
TOTAL	4 612 325	2 485 901	4 720 141	2 250 338
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 726 862	844 428	2 559 563	809 994
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	2 726 862	844 428	2 544 563	809 994
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			15 000	
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	506 870	506 870	365 673	365 673
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	324 779	324 779	187 228	187 228
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	182 090	182 090	178 445	178 445
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	754 878	569 604	637 797	538 640
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	423 814	423 814	292 141	292 141
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	2 061		1 309	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	113 150	54 434	619 768	
TOTAL	4 527 635	2 399 150	4 476 252	2 006 448
EXCEDENT OU DEFICIT	84 690		243 891	243 891



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	26 915 430	26 915 430	22 579 453	22 579 453
Bénévolat	98 837	98 837	114 953	114 953
Prestations en nature	11 364	11 364	18 995	18 995
Dons en nature	26 805 229	26 805 229	22 445 505	22 445 505
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	26 915 430	26 915 430	22 579 453	22 579 453
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	26 915 430	26 915 430	22 579 453	22 579 453
Réalisées en France	26 915 430	26 915 430	22 579 453	22 579 453
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	26 915 430	26 915 430	22 579 453	22 579 453



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition

EMPLOI PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	844 428	809 994	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 485 901	2 250 338
1.1 Réalisées en France	844 428	809 994	1.1 Cotisations sans contrepartie	2 211 509	130
- Actions réalisées par l'organisme			- Dons, legs et mécénats	265 800	2 051 789
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Legs, donations et assurances-vie	8 592	
1.2 Réalisées à l'étranger			- Mécénats		192 960
- Actions réalisées par l'organisme			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		5 459
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	506 870	365 673			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	324 779	187 228			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	182 090	178 445			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	571 665	538 640			
TOTAL DES EMPLOIS	1 922 962	1 714 307	TOTAL DES RESSOURCES	2 485 901	2 250 338
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	423 814	292 141	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	54 434		3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	84 690	243 891	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	2 485 900	2 250 339	TOTAL	2 485 901	2 250 338
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	84 690	243 891
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	19 679	(48 576)
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	104 369	195 315



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC - SUITE

Période du 01/01/22
Edition du 04/07/23
Devise d'édition

au 31/12/22

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	26 915 430	22 579 453	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	26 915 430	22 579 453
Realisées en France	26 915 430	22 579 453	Bénévolat	98 837	114 953
Realisées à l'étranger			Prestations en nature	11 364	18 995
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	26 805 229	22 445 505
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	26 915 430	22 579 453	TOTAL	26 915 430	22 579 453

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report	54 434	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	54 434	



TABLEAU DES EFFECTIFS :

Etat des effectifs moyens au 31 décembre 2022

Cadres : 10

Agents de maîtrises : 5

Employés : 4

Apprentis : 1

Total des effectifs : 20

